Zeitschrift: Der Kreis : eine Monatsschrift = Le Cercle : revue mensuelle

Band: 24 (1956)

Heft: 11

Artikel: Journal : à propos d'un procès d'Assises

Autor: Coret, Pierre

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-570760

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 05.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

deux amants qui, s'ils s'étaient rendus ce jour-là au cimetière, sur la tombe de Jean, auraient appris bien des choses . . . Non, personne n'a su . . . que de ce même train descendit un grand garçon triste, portant un bouquet de pensées, qui s'en alla fleurir une pierre tombale. Sur la pierre comme dans ses yeux, un même nom, un même prénom, étaient inscrits . . . Et notre Catherine aurait pu prétendre alors, sans pour cela s'entendre taxer de poésie romanesque, avoir raison sur bien des points.

Chère petite Catherine, vous possédiez la moitié du problème, celle que votre instinct de femme vous soufflait à l'oreille: vous sentiez intensément l'amour, l'amour douloureux, celui dont on meurt pour ne pas vivre

sans lui . . .

Ce jour-là, vous auriez su . . . vous auriez connu l'histoire dans sa totalité; au visage du désespoir il manquait le complément nécessaire à la formation d'un TOUT que vous deviniez obscurément ,mais sans netteté, sans précision. Ce complément était précisément la longue silhouette, les grands yeux tristes, les fleurs dans la main, et le visage du remord, tout cela en un seul grand gars versant des larmes sur une pierre en murmurant «Pardon» . . ., tandis que vous quittiez la gare à grands pas, votre bras noué à celui de Pierre, et votre écharpe nouée frileusement autour de votre cou!

Pierre Coret JOURNAL

A propos d'un procès d'Assises

Le rideau vient de tomber sur le procès de Guy AUBRUN. Peu s'en est fallu que le meurtrier de l'antiquaire ne monte à l'échafaud. Le voilà seulement condamné aux Travaux forcés à perpétuité avec «circonstances atténuantes». Justice est faite, dirait CAYATTE, la morale est sauve, le vieillard est vengé.

Ce dossier, pourtant, ne se ferme pas pour si peu. Et le cas vaut qu'on s'y arrête. Er présence de qui sommes-nous? Un beau garçon, à en croire les gazettes, acquitté d'un parricide, et disposant, selon les témoins, d'avantages et de moyens physiques importants. Qu'il ait été vite attiré par les amours masculines ne fait aucun doute. Que certains Messieurs d'âge mûr aient désiré ce «Tarzan» assez complaisant, rien de moins étrange. Que ledit Tarzan, un beau soir, égorge, vole, et tue, voilà la Société dressée, et c'est son droit. Que n'honorait-il sa clientèle sans faire d'histoires, n'est-ce pas? Comme il est condamné, certaines échines se carrent voluptueusement dans leurs confortables fauteuils.» On a fait un exemple. Les gigolos n'ont qu'à bien se tenir, et ils y regarderont à deux fois avant d'attenter à nos jours . . Continuons donc, et ne changeons rien à nos habitudes.»

Je n'ai pas le moins du monde envie d'attribuer à Guy Aubrun les palmes du martyre. Je ne prétends pas qu'il ait été mal jugé. Je soutiens seulement que, dans semblable affaire, il ne peut guère y avoir de bon jugement. Et je regrette fort, pour ma part, que l'égorgé n'ait point survécu, histoire de souhaiter sa présence sur le même banc des accusés. Je m'explique.

Veut-on se souvenir tout d'abord qu'Aubrun a tué son père dans des circonstances telles qu'il fut acquitté. Ensuite que, s'il a eu des complaisances pour certains hommes d'âge, il avait tout de même des aventures féminines, et ne s'en privait pas. Il reste au psychologue à trouver le lien entre les unes et les autres. Ce ne doit pas être difficile. L'homme d'âge remplace le père indigne, et les jeunes filles sont à dominer complémentairement. Qu'il échappe à la guillotine coupe court au lyrisme d'un GENET qui l'eût d'emblée ajouté à sa galerie intime. C'est pourtant à GENET que j'ai pensé en lisant les journaux, où les chroniqueurs décrivent à l'envi les témoins du procès. Je les devine, ces témoins, honorés pour la plupart d'être les auxiliaires de la Justice, choisissant avec soin leur costume le plus sobre, mais oubliant, ainsi qu'on l'a noté, d'atténuer leurs gestes, ou d'enlever leurs bagues.

Dans le cercle où tomba Aubrun, que de surenchères pour s'assurer la possession de la «belle bête» que tous ont décrite. Les invitations, les offres chiffrées pleuvent. Et, pour qui connait la coquetterie d'un «beau gosse», n'aurait-il pas fallu être un Saint pour y résister? Y aurions nous résisté nous mêmes, d'ailleurs? que celui d'entre nous qui n'a jamais accepté une invitation, un dîner, une cravate, en en connaissant les suites possibles, se montre donc.

Pour la plupart, ces quémandeurs de chair fraîche n'étaient guère soucieux de ce qui se passait dans l'âme du garçon. Sa sensibilité, son intelligence se situaient entre son nombril et ses genoux. Qui d'entre eux sauraient s'assurer la propriété de ce morceau de roi? Quel plaisir dans l'intimité, quelle «épate» pour les relations.

Veut-on enfin se souvenir de la personnalité de la victime? Chasseur de terrains vagues, — ce n'est pas un crime — mais trouvant, au fond de son âge mûr, la joie morbide d'exciter ses conquêtes pour leur conférer le maximum de vie, de jeunesse, disons le mot, de cette jeunesse qu'il n'avait plus. Il fait venir celui qu'il poursuivait, le fait boire, et emploie la méthode habituelle. Représentons nous le décor: l'appartement aux meubles délicats, l'abondance des boissons, le vieil homme couvant sa proie, et prêt à profiter du premier voile dans les yeux du jeune homme. Il lui met sous les yeux la carte de son ami, geste odieux, dont il va essayer de tirer immédiatement bénéfice.

Oui, mais voilà . . . quand on dompte les félins et les fauves, il faut être sûr de soi. Le vieil antiquaire avait manqué son coup. Qu'a-t-il bien pu se passer dans l'esprit du jeune homme? Au risque de paraître naïf, je crois le déceler. En un instant, ce qu'il avait vécu, les clients, le dégoût, l'alcool qu'on lui avait fait boire, les sarcasmes du vieux, son physique, tout cela s'est cristallisé dans une énorme colère. Il a frappé, comme un fou qu'il était. Le résultat de cette rencontre de malades, ce sont les journaux qui l'ont annoncé. L'argent, il le prend, l'appartement, il le brûle, «pour se calmer» dit-il.

Justice est faite, donc. Ce gigolo-là est au bagne. Mais il y en aura d'autres. Si vous êtes à ce point aveuglés par la course au plaisir, si le

piment vous est devenu indispensable parce que vous êtes vieux ou blasés, soyez attentifs, Messieurs, au choix de vos moyens, et ne paradez pas trop. La «victime» a reçu son salaire et cette dernière effusion n'a pas

dû être de son goût.

Maies entre la cohue de samedi aux Assises, où une vengeance aveugle avait amené tant de gens qui ressemblaient comme un frère à cet antiquaire de malheur, et cette autre victime au banc des accusés, que tous les «amateurs» croyaient corvéable à merci, j'ai beaucoup de peine, que l'on me croie, à ne pas choisir.

L'Ami «en titre» de l'assassin, qui a été étranger à cette tragédie, a été le seul à donner à ce procès l'accent de dignité et la tristesse poignante qui lui vaut notre compassion.

Pierre Coret.

1) Voir «Combat» des 5 et 6 octobre 1956.

Les "Oeuvres complètes" de Jean Genêt: Pour personnes très perverties

par J. U.

Parmi les auteurs d'après-guerre qui traitent de notre sphère de vie, Jean Genêt a pris une place particulière depuis que son premier livre lors de sa parution, il y a peu d'années, a suscité un écho vif, mais assez confus dans l'opinion publique. Dans ses «Oeuvres Complètes» le terrain sur lequel s'agitent ses obscurs personnages — presqu'exclusivement dépeints comme homosexuels — est bien délimité. Si bien, qu'il jugea bon par la phrase sèche «Pour personnes très averties» d'une part de classer d'avance ses critiques défavorables comme des imbéciles, et d'autre part de chatouiller l'amour-propre de ses disciples littéraires et autres, pour leur prêter ainsi un semblant douteux d'intellect moderne. Cette tendance à stimuler la vanité de ses lecteurs était certes une idée profitable. Aussi profitable s'avérait la préface démesurée et littéralement tirée par les cheveux, dans laquelle un philosophe aussi équivoque que J. P. Sartre a voulu, à tout prix, prouver le droit d'existence du littérateur Genêt.

Cependant sur ses tableaux d'humanisme défectueux, qui révèlent des symptômes morbides dont l'origine a été soigneusement laissée dans l'obscurité — et pour cause, car seulement cette soumission permet les idées singulières de Genêt —, sur ses tableaux, dis-je, qui choquent et veulent certainement choquer aussi bien par le contenu que par la forme, on discerne dan ce cas, une dégoûtante trace de réel talent d'écrivain, qui seul peut expliquer la tolérance de certains milieux homosexuels. Ainsi soupira, il y a peu de temps, un critique tombé en extase à la lecture de «Querelle de Brest» et qui, transporté écrivit: «Les bruits magnifiques de Jean Genêt», «Archange du crime», «beauté radieuse», «diamant pur», Querelle est, comme Oreste, une quintessence d'humanité . . .»!

Aux gens sensibles à ces accents à la Mimi-Pinson, les oeuvres de Genêt n'apportent certainement aucune déception. Les morceaux pornographiques attendus s'y trouvent dans une indiscutable indécence, et même l'allusion à la «métaphysique du sexe» etc., si souvent employée timidement en guise d'excuses, manque complètement ici. En fait, ces morceaux de sexualité «fou furieux» ne constituent pas la partie la plus